Le patron de JPMorgan Chase contre les nouvelles normes bancaires internationales

13/09/2011 à 7h07

Dans un entretien au Financial Times [abonnement], le PDG de JPMorgan Chase, Jamie Dimon, juge lundi "*anti-américaines*" les nouvelles normes de solvabilité qui doivent s'appliquer progressivement au secteur bancaire international et estime que les Etats-Unis pourraient avoir intérêt à s'en affranchir.

"*Je suis très prêt à penser que les Etats-Unis ne devraient plus faire partie de Bâle* », souligne M. Dimon, en référence au comité de Bâle sur la supervision bancaire, l'organisme qui a défini le nouveau cadre réglementaire, dit "de Bâle III », qui va s'appliquer aux banques à partir de 2013.

> ***"Je n'aurais pas accepté des règles qui sont ouvertement anti-américaines », ajoute M. Dimon dans cet entretien, publié lundi 12 septembre. "Nos régulateurs devraient aller là-bas et dire : ce n'est pas dans l'intérêt des Etats-Unis et nous n'allons pas les appliquer. »***

Les régulateurs internationaux ont décidé il y a un an de relever le ratio des fonds propres "durs" (capital social et bénéfices mis en réserves) des banques à 7 % de capital rapporté aux actifs pondérés des risques, afin de renforcer la solidité des banques face à de futures crises.

Un deuxième coussin de sécurité, dit "Tier 2 », de 3,5 % viendrait gonfler le ratio total minimal des fonds propres à 10,5 %. Une surtaxe supplémentaire doit aussi s'appliquer aux grandes banques – comme JPMorgan Chase – dont la faillite aurait un impact sur l'ensemble de la finance mondiale.

Le Monde

_____

A lire en complément :

Etats-Unis : l'application de la "règle Volcker » pourrait prendre du retard

L'entrée en vigueur de la "règle Volcker », interdisant aux banques de dépôt américaines certaines activités risquées à partir de 2012, et à ce titre très contestée par le secteur financier, pourrait prendre du retard, affirme lundi le Wall Street Journal.

La vaste loi Dodd-Frank de réforme financière avait fixé au 18 octobre la date butoir pour adopter certaines dispositions nécessaires à la mise en application de cette disposition.

Mais les autorités financières américaines ne se sont pas encore accordées à ce jour sur un projet de texte, selon le quotidien américain.

Un premier projet pourrait toutefois être finalisé cette semaine, puis soumis au Congrès qui devrait l'examiner pendant une soixantaine de jours, un processus qui retardera d'autant son adoption, selon des sources proches du dossier citées par le WSJ.

La "règle Volcker" est l'une des dispositions phare de la loi de réforme de la finance promulguée aux Etats-Unis en juillet 2010. Elle porte le nom de son instigateur, Paul Volcker, ancien président de la Fed (1979-1987), bien que les élus du Congrès aient édulcoré notablement sa proposition initiale.

Elle interdit aux banques de dépôt de spéculer sur un certain nombre de titres financiers et de produits dérivés pour leur propre compte et d'investir ou de détenir des participations dans des fonds spéculatifs ou des sociétés de capital-investissement.

Les banques de dépôt bénéficient aux Etats-Unis de la garantie de la Compagnie fédérale d'assurance des dépôts (FDIC).

> ***Pour M. Volcker, la crise a démontré que nombre de banques de dépôt ont profité de cette garantie publique pour se lancer dans des activités très risquées et éloignées de leur mission traditionnelle de prêt.***

Selon lui, l'activité des banques qui bénéficient de la garantie de la FDIC devrait être restreinte au prêt et à la collecte de dépôts, au placement et la souscription de titres financiers, au conseil financier, à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine.

Les Echos